

# RAPPORT LOCAL

CENTRE-VAL DE LOIRE



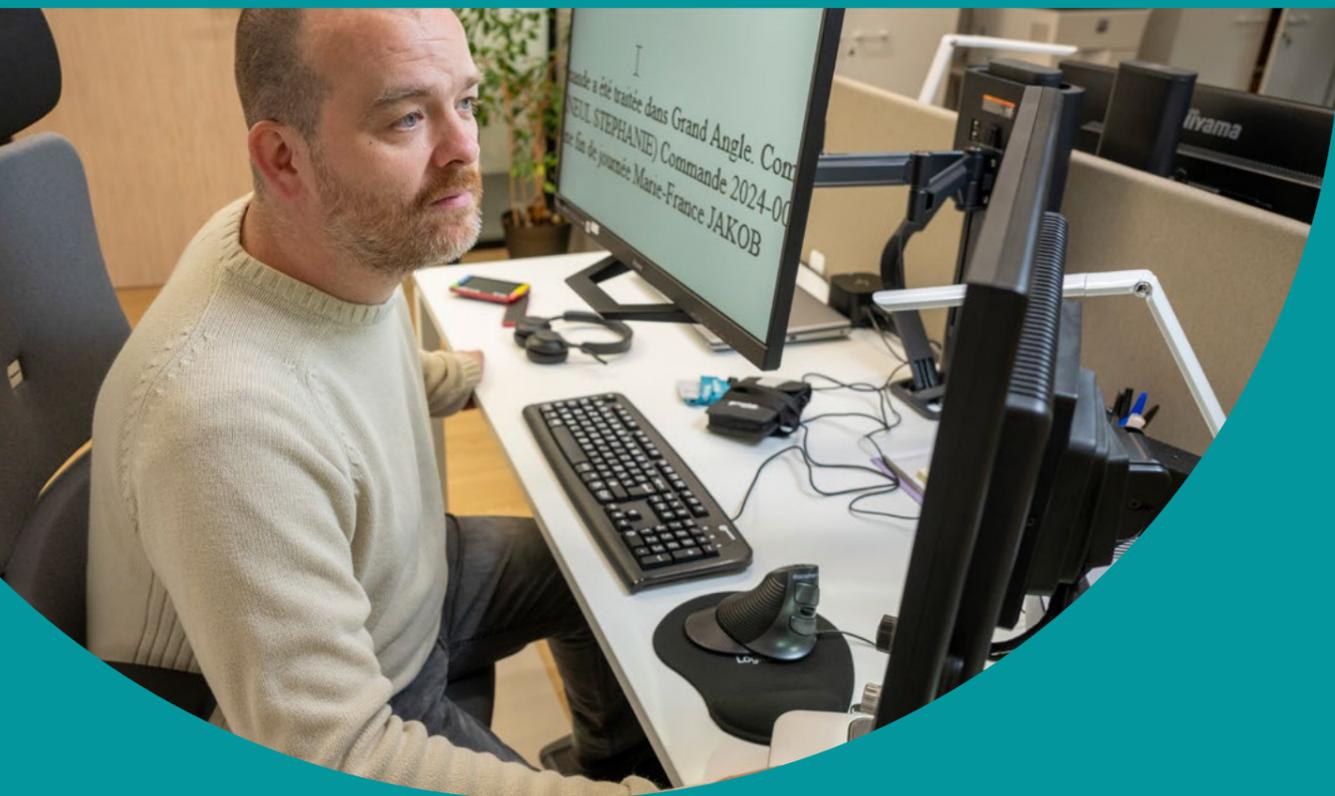
---

**Accompagner**  
les employeurs publics  
dans leur politique handicap

---



Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées  
dans la Fonction publique



---

## CENTRE- VAL DE LOIRE

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Centre-Val de Loire
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

# LE MOT DU DTH



François-Xavier Fesnin  
directeur territorial  
au handicap du FIPHFP

## Quelles sont les spécificités de votre région ?

Le taux d'emploi régional (5,80%) est supérieur à la moyenne nationale (5,66%). Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la fonction publique hospitalière qui compte 45 000 agents et des métiers souvent générateurs d'une forte usure professionnelle. A titre d'exemple, la collaboration avec l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) a permis de lancer une websérie destinée à sensibiliser les DRH des centres hospitaliers et directeurs d'EHPAD. De même, une coopération avec la CRSA (Conférence Régionale de la Santé & Autonomie) instance stratégique de l'ARS, a été engagée et une présentation des interventions du FIPHFP réalisée en commission permanente.

## Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

La principale attente est une meilleure connaissance des actions pouvant être réalisées par les acteurs de l'écosystème emploi-handicap et bien identifier les modalités de recours à leurs prestations. Une rencontre a été organisée en ce sens le 25 mai à l'université de Tours et je continuerai à œuvrer en 2024 afin de développer et faciliter ces relations entre employeurs publics et partenaires porteurs des dispositifs d'accompagnement.

## Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Le FIPHFP a lancé en 2023 le Tour de France des Handicaps Invisibles. L'étape Centre-Val de Loire, avec pour thème le handicap visuel et un focus sur le kératocône, a eu lieu le 26 septembre. Les témoignages ont été de belles illustrations de résilience et de réussite d'insertion (tant scolaire que professionnelle). De plus, pour la SEEPH, nous avons publié une « fiche ressource dynamique » sur le thème de la santé mentale. Cet outil original a vocation à permettre à tous (référénts handicap, agents, acteurs de l'insertion... et toute personne se questionnant sur le sujet) d'explorer les dynamiques de la santé mentale de façon pédagogique et interactive. A consulter et partager sans modération sur le site du FIPHFP !

# ÇA S'EST PASSÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE

## FOCUS SUR LE RECRUTEMENT D'APPRENTIS ET LES PARTENARIATS AVEC LES CFA EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Le FIPHFP a organisé, lundi 16 janvier, une classe virtuelle consacrée au recrutement d'apprentis et aux partenariats avec les CFA. Elle s'adressait aux employeurs publics du Centre-Val de Loire. Cette rencontre proposée par le Handi-Pacte du FIPHFP en Centre-Val de Loire a été l'occasion de :

- découvrir les tenants et aboutissants du recrutement d'apprentis dans la Fonction publique,
- mieux connaître les CFA de la région,
- partager des expériences sur les manières de travailler en synergie avec les CFA.

### Les CFA, des partenaires à mobiliser

De nombreux employeurs publics ont la volonté de recruter des apprentis en situation de handicap, sans pour autant savoir où commencer pour lancer et mener le recrutement. Comment trouver le bon profil ? A qui s'adresser ? Comment faire comprendre, dans l'annonce, que l'employeur souhaite recruter un apprenti en situation de handicap ? Les CFA sont des partenaires précieux dans ces réflexions. Deux témoins du CFA BTP Centre-Val de Loire et du CFA Académique d'Orléans-Tours étaient présents pour répondre à toutes ces questions. Cette classe virtuelle a permis aux 20 participants présents d'échanger sur leurs expériences en matière de recrutement d'apprentis et d'avancer ainsi plus loin ensemble.



## LES EMPLOYEURS PUBLICS DU CENTRE-VAL DE LOIRE À LA DÉCOUVERTE D'UN ESAT

FIPHFP, dans sa volonté de créer des rencontres entre les acteurs emploi et handicap de la région, a proposé aux employeurs publics du Centre-Val de Loire une rencontre avec l'ESAT Paul-Lebreton d'Orléans jeudi 9 février 2023.

### Les ESAT, partenaires de l'insertion des personnes en situation de handicap

Les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux de travail protégé, réservés aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle. Que ce soit pour développer des achats en sous-traitance ou pour trouver de nouvelles voies de recrutement, les opportunités de travailler en partenariats avec les ESAT sont nombreuses.

Une visite placée sous le signe des rencontres qui ont su convaincre les participants.

Un programme complet, pensé pour permettre aux participants de découvrir l'ESAT Paul-Lebreton et comprendre l'intérêt de travailler avec, s'est déroulé en trois parties :

1. Présentation générale de l'ESAT Paul-Lebreton
2. Visite du show-room artisanat, (cannage, tapisserie, ébénisterie), des locaux (chaîne de montage, de conditionnement, ...), échanges avec les travailleurs et les moniteurs,

3. Échange sur le thème « comment travailler davantage en synergie entre les employeurs publics et les ESAT ? »

Après l'accueil de Karen Loba (directrice adjointe Commercial et Insertion de l'ESAT) et Olivier Marzio (directeur) et le recueil des souhaits des participants, le groupe a eu l'occasion de visiter les différents espaces de l'ESAT et d'échanger avec les moniteurs et les travailleurs qui ont présenté leur travail. Puis de retour en salle de réunion, des synergies ont été évoquées : achats de prestations, recrutement « passerelle », cumul de temps partiel, décret 2022-1561 relatif au travail en ESAT ...

Les échanges ont été placés sous le signe du partage d'expériences mais surtout de la création d'un réseau, la connaissance, l'identification des autres secteurs de la Fonction publique et la prise de contact entre les différents participants au profil professionnel varié mais complémentaire.



## UNE RENCONTRE POUR S'OUVRIRE A L'ECOSYSTEME EMPLOI ET HANDICAP

Le FIPHFP a réuni, le 25 mai 2023, une trentaine d'employeurs issus des trois versants de la fonction publique, à l'Université de Tours, à l'occasion d'une rencontre dédiée à l'écosystème régional emploi-handicap.

Les employeurs ont rencontré les représentants des principaux acteurs de l'insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Ceux-ci ont présenté leurs offres de services, leurs modalités d'intervention. Les interactions avec les participants ont permis de préciser la chaîne des interventions et la complémentarité des actions :

- Cap emploi 37 a présenté ses actions en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi, ainsi que son rôle de prescripteur de dispositifs complémentaires (prestations d'appuis spécifiques, études ergonomiques complexes, emploi accompagné...).

- VYV3, prestataire Appuis spécifiques, a présenté cette typologie d'action. Les Appuis spécifiques permettent d'apporter à la personne et à l'employeur un appui expert dans le cadre de la définition d'un projet professionnel, la phase d'intégration en emploi ou en formation, ou le suivi en emploi.

- L'ARPS Fontenailles, chef de file d'une plateforme du Dispositif Emploi Accompagné, intervient en appui pour les personnes en situation de handicap ayant déjà sollicité d'autres dispositifs de droit commun mais nécessitant un accompagnement plus soutenu, ayant un projet d'insertion vers la fonction publique ou en emploi dans la fonction publique et rencontrant des difficultés pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle.

## HANDICAP VISUEL ET KÉRATOCÔNE AU PROGRAMME DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES EN CENTRE - VAL DE LOIRE

L'étape en Centre-Val de Loire du Tour de France des Handicaps invisibles du FIPHFP a réuni, le 26 septembre 2023, une centaine de personnes autour de la thématique du handicap visuel et notamment du kératocône qui touche une personne sur 2000 en France et se caractérise par une déformation de la cornée qui sous la pression de frottements, d'une mauvaise position de sommeil... se déforme prenant l'apparence d'un cône.

1,7 million de personnes sont concernées par le handicap visuel en France selon l'enquête Handicap Invalidités et Dépendance (HID) menée par l'INSEE dans les années 2000.

Pour répondre à cette problématique, trois tables-rondes étaient proposées :

1. Expertises « Handicaps invisibles, handicap visuel : pourquoi ils nous inquiètent ? »
2. Témoignage « Kératocône, de quoi parle-t-on ? »
3. Témoignages « Quelles ressources pour quels impacts ? »

Marine Neuville, directrice du FIPHFP a rappelé les orientations du FIPHFP, notamment à travers les aides qu'il attribue aux employeurs publics. Puis, Patrick Eldin, secrétaire général pour les affaires régionales adjoint, a rappelé l'investissement de la Préfecture de Région pour améliorer la situation des agents de la Fonction publique en situation de handicap.

### Handicaps invisibles, handicap visuel : pourquoi nous inquiètent-ils ?

En s'appuyant sur la neuroscience, les participants ont pris conscience des stéréotypes qui peuvent les affecter dans leurs rapports avec les personnes en situation de handicap et ont cherché à mieux les maîtriser.

Une série de photos illustrant la vision que peut avoir une personne atteinte d'une déficience visuelle

(glaucome, rétinopathie diabétique, dégénérescence maculaire liée à l'âge, rétinopathie pigmentaire, cataracte ou encore neuropathie optique de Leber) a permis de mieux comprendre les malvoyances en mettant les participants « à la place de ».

### Handicap visuel et emploi : quels impacts ?

Christelle Guy, agent d'accueil en situation de handicap visuel au lycée Châteaudun, et Marie-Angélique Kennenga, responsable du service général du lycée Châteaudun sont revenues sur le parcours de Christelle qui a changé de poste à plusieurs reprises au lycée, du fait de son handicap et de mauvaise prise en compte de celui-ci par ses collègues et la hiérarchie : les stéréotypes à son sujet étaient bien imprégnés dans le collectif professionnel. Après un arrêt maladie, elle rencontre Madame Kennenga, qui remplace de son supérieur. Elle apprend à la connaître pour trouver les meilleures compensations au handicap et éviter une inaptitude. Parmi les besoins de compensations de Christelle, la question de l'adaptation du numérique s'est posée. Jamshid Kohandel, chargé de mission à la DINUM est intervenu. Aveugle de naissance, Jamshid Kohandel est devenu spécialiste du numérique. Au travers de nombreux exemples de son quotidien personnel et professionnel, il a livré un historique de l'évolution de l'accessibilité numérique en France et des changements possibles pour les personnes déficientes visuelles.



## UNE FICHE RESSOURCE INTERACTIVE SUR LA SANTE MENTALE

Le FIPHFP, avec son Handi-Pacte Centre-Val de Loire a créé une fiche ressource dynamique pour permettre d'en savoir plus sur la santé mentale.

Publié pour la SEEPH 2023, cet outil à vocation informative est destiné à tous ceux et toutes celles qui voudraient explorer les dynamiques de la santé mentale. Cette fiche ressource interactive est structurée en 8 rubriques :

- ▶ Définitions de la santé mentale
- ▶ Mythes & réalités
- ▶ Les influences
- ▶ Les signes d'un problème de santé mentale
- ▶ Se préserver
- ▶ En parler
- ▶ Ressources
- ▶ Les actions et accompagnements du FIPHFP en matière de santé mentale

Cet outil s'adresse autant aux employeurs (par exemple pour des actions de sensibilisation) qu'aux agents ... ainsi qu'à toute personne souhaitant s'ouvrir au sujet !

Il a fait l'objet d'une diffusion nationale. Il fait suite aux jeux digitaux déjà portés par le Handi-Pacte Centre-Val de Loire : « Handicap psychique, cognitif et mental : mieux s'y repérer » pour la SEEPH 2022 et « A la découverte des handicaps invisibles » pour la SEEPH 2021.



## CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)  
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

**5,80 %**  
TAUX D'EMPLOI DIRECT

**4,95 %**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**4,91 %**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**6,62 %**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**6 356**  
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

**382**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**2 200**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**3 774**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**1 084**  
RECRUTEMENTS

**65**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**283**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**736**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**189**  
MAINTIENS

**5**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**92**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

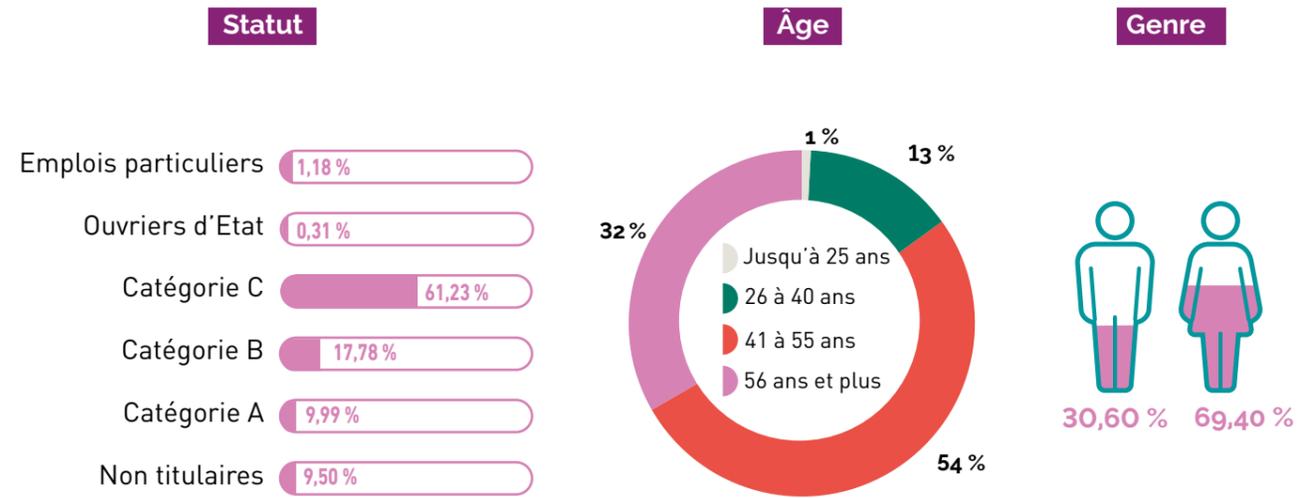
**92**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**1 109 442 €**  
D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANCÉES EN 2023

**410 069 €**  
financés au travers des conventions employeurs

**699 373 €**  
financés via la plateforme des aides

## LES BOE EN 2023



## LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

**4 134 512.98 €**  
DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

### Déclarations

**4 130 084.98 €**

**184 278.33 €**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**2 920 376.24 €**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**1 025 430.41 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

### Contributions forfaitaires

**4 428.00 €**

**4 428.00 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

## DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
CHER	423	5 955	6 162	12 540	19	325	437	781	4,49%	5,46%	7,09%	6,23%
EURE-ET-LOIR	67	7 160	8 353	15 580	1	318	476	795	1,49%	4,44%	5,70%	5,10%
INDRE	172	4 357	4 135	8 664	9	206	281	496	5,23%	4,73%	6,80%	5,72%
INDRE-ET-LOIRE	2 796	11 434	13 337	27 567	144	574	794	1 512	5,15%	5,02%	5,95%	5,48%
LOIR-ET-CHER	161	6 072	6 474	12 707	2	413	526	941	1,24%	6,80%	8,12%	7,41%
LOIRET	4 099	9 866	18 513	32 478	207	364	1 260	1 831	5,05%	3,69%	6,81%	5,64%
<b>CENTRE - VAL DE LOIRE</b>	<b>7 718</b>	<b>44 844</b>	<b>56 974</b>	<b>109 536</b>	<b>382</b>	<b>2 200</b>	<b>3 774</b>	<b>6 356</b>	<b>4,95%</b>	<b>4,91%</b>	<b>6,62%</b>	<b>5,80%</b>

**254 356 €**  
VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE  
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



## LES CONVENTIONS EN 2023

**3**  
CONVENTIONS  
VALIDÉES EN 2023  
PAR LE COMITÉ LOCAL  
POUR UN TOTAL DE  
**465 800 €**



**2**  
CONVENTIONS ET

**1**  
AUGMENTATION  
BUDGÉTAIRE  
ENGAGÉES EN 2023  
POUR UN TOTAL DE  
**379 900 €**



## ANNEXES

### LE COMITÉ LOCAL

#### FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

La Préfète de région  
ou son représentant (Président)

#### Titulaires

Alexandra Nallet  
Christelle Sol

#### Suppléants

Marina Adalbert  
Virginie Lizot  
Carole Pelluchon

#### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### Titulaires

Bertrand Massot  
Jean-Marc Moretti

#### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

#### Titulaires

Maiwenn Thoer Le Bris

#### Suppléants

François Guillamo

### ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

#### Titulaires

Pascal Charpin  
Jérémy Condaminet  
Thierry Fardeau  
Denis Ledore  
Bruno Matignon  
Stéphanie Porcherot  
Katia Vappereau

#### Suppléants

Lucille Coelho  
Lilian Demasy  
Soraya El Dalati  
Carole Escolan  
Daniel Godet  
Joëlle Neveu

### ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Titulaires

Marc Gerbeaux  
Marie-Thérèse Pinceloup

### PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Arnaud Lévêque

Loriane Rochard

## SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 23/03 ▸ 07/12

## GLOSSAIRE

**Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**ANFH** : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

**ARS** : Agence régionale de santé

**BOE** : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

**Cap emploi** : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

**CCAS** : Centre communal d'action sociale

**CD** : Conseil départemental

**CDG** : Centre de gestion de la Fonction publique

**CEP** : Conseiller en évolution professionnelle

**CHEOPS** : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

**CHRU** : Centre hospitalier régional universitaire

**CMC** : Conseiller en mobilité carrière

**CNAV** : Caisse nationale d'assurance vieillesse

**CNFPT** : Centre national de la Fonction publique territoriale

**CNSA** : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

**COG** : Convention d'objectifs et de gestion

**CPF** : Compte personnel de formation

**CREFOP** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

**CRP** : Centre de réadaptation professionnelle

**DEA** : Dispositif emploi accompagné

**DGAFP** : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

**DGCL** : Direction générale des collectivités locales

**DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**DGER** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

**DGOS** : Direction générale de l'offre de soins

**DGSIP** : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

**DINUM** : Direction interministérielle du numérique de l'État

**DOETH** : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

**DTH** : Directeur/trice territorial/e au handicap

**DuoDay** : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

**EA** : Entreprise adaptée

**EHESP** : École des hautes études en santé publique

**ENT** : Environnement numérique de travail

**ESAT** : Établissement et service d'aide par le travail

**ESMS** : Établissement ou service social ou médico-social

**ESPO** : Établissement de services de pré-orientation

**ESRP** : Établissement et services de réadaptation professionnelle

**FALC** : Facile à lire et à comprendre

**FFH** : Fédération française handisport

**FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

**FPE** : Fonction publique d'État

**FPH** : Fonction publique hospitalière

**FPT** : Fonction publique territoriale

**Handi-Pacte** : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

**INJS** : Institut national des jeunes sourds

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

**LADAPT** : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

**LSF** : Langue des signes française

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**OPCO** : Opérateur de compétences

**PCH** : Prestation de compensation du handicap

**PEC** : Parcours emploi compétences

**PFRH** : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

**PMSMP** : Période de mise en situation en milieu professionnel

**PPR** : Période de préparation au reclassement

**PRITH** : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

**PRST** : Plan régional de santé au travail

**PSOP** : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

**RGAA** : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

**RQTH** : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**SEEPH** : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

**SPE** : Service public pour l'emploi

**TH** : Travailleur handicapé

**TMS** : Troubles musculosquelettiques

**TSA** : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

**Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33  
e-mail : [eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr](mailto:eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr)

